

VOL. 5.

FÉVRIER 1896

No. 2.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Colonne de la Flagellation.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

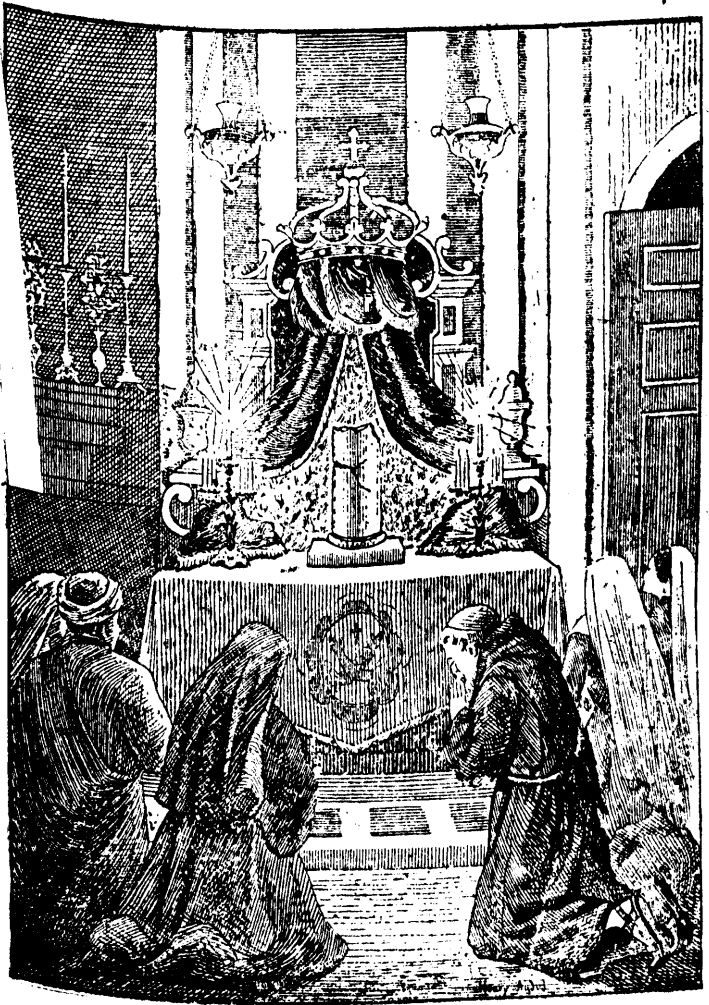
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



COLONNE DE LA FLAGELLATION

LÉGENDE

Cette Colonne fut transportée par les premiers chrétiens du lieu où Notre-Seigneur avait été flagellé dans l'église du Cénacle. Elle soutenait autrefois le portique de cette église, et c'est là que Ste Paule la vénéra.

Depuis le XIII^e siècle, elle est en la possession des Pères Franciscains qui l'ont reçue des chanoines de Saint Augustin. Elle fut brisée par les Musulmans durant les dernières années que les Pères de Terre-Sainte habitèrent le saint Cénacle. Les Enfants de Saint François en recueillirent respectueusement les débris et en transportèrent le plus considérable sur un des autels de la chapelle élevée, dans la Basilique du Saint Sépulture, sur le lieu de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Sainte Mère. Boniface de Raguse, Custode des Lieux-Saints, lui dédia, en 1553, cet autel et l'a fit abriter par deux fortes grilles en fer pour le soustraire aux profanations des infidèles. Ensuite il en envoya un fragment au Pape Paul IV ; un autre à Philippe II, roi d'Espagne ; un troisième à la République de Venise, où on le vénère encore aujourd'hui dans l'église de Saint Marc.

Cette Colonne est en porphyre et a environ 75 centimètres de haut (deux pieds et demi). Une fois par an, le Mercredi Saint, on l'expose à la vénération du public. (Guide Indis.)

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1896.

I

La Vierge Marie. Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Saint-Siège.

A nos vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et aux autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

LEON XIII, PAPE

(Suite)

Il ne semblera certes pas aller trop loin, celui qui affirmera que c'est surtout sous la direction et par le secours de Marie que la sagesse et la doctrine évangéliques, au milieu d'immenses obstacles, se sont répandues par un progrès si rapide parmi toutes les nations, portant partout le règne nouveau de la justice

et de la paix. Telle est la conviction qui inspirait l'âme et la prière de saint Cyrille d'Alexandrie, alors qu'il s'adressait en ces termes à la Vierge : " C'est par vous que les Apôtres ont prêché aux nations la doctrine du salut ; c'est par vous que la Croix bénie est célébrée et adorée dans le monde entier ; c'est par vous que sont mis en fuite les démons, et que l'homme lui-même est rappelé au ciel ; c'est par vous que toute créature retenue dans les erreurs de l'idolâtrie est ramenée à la connaissance de la vérité ; c'est par vous que les fidèles sont parvenus au saint baptême, et que dans toute nation des Eglises ont été fondées." (" H. m. contra Nestor.")

Bien plus, comme l'a proclamé le même docteur c'est Marie qui a fait régner et rendu puissant " le sceptre de la vraie foi ". (Ib.) Elle a déployé des soins incessants afin que la foi catholique demeure parmi les peuples, solide, intacte, puissante et féconde.

Il existe à ce sujet des preuves nombreuses et assez connues, qui se sont manifestées parfois d'une manière admirable. Dans les temps et dans les pays surtout où l'on a dû regretter que la foi soit alanguie par le manque de zèle ou ébranlée par de funestes erreurs le bienveillant secours de la sainte Vierge s'est fait sentir. Grâce à son impulsion et à son appui, on a vu paraître des hommes illustres par leur sainteté et par leur zèle apostolique, pour s'opposer aux efforts des pervers, pour ramener les hommes à une vie chrétienne et ranimer leur piété.

Puissant à lui seul comme un grand nombre furent Dominique de Guzman, qui se consacra à cette double

tâche, s'appuyant heureusement sur le Rosaire de Marie. Personne n'ignore quelle grande part a la Mère de Dieu dans les services rendus par les vénérables Pères et Docteurs de l'Eglise qui ont travaillé d'une façon si remarquable à la conservation et à l'éclat de la vérité catholique.

C'est d'Elle, en effet, d'Elle " le Siège de la Divine Sagesse ", que découlèrent sur eux, ils le reconnaissent avec gratitude, d'abondantes et d'excellentes inspirations, alors qu'ils composaient leurs écrits ; c'est par Elle donc, et non par eux-mêmes, ils le déclarent, qu'ont été vaincues de funestes erreurs.

Enfin, les princes de l'Eglise et les Pontifes romains, gardiens et défenseurs de la foi, les uns pour conduire de saintes guerres, les autres pour rendre des décrets solennels, ont imploré le nom de la Mère de Dieu, et jamais n'ont manqué d'éprouver son très puissant secours et ses faveurs.

Aussi, avec autant de vérité que d'éclat, l'Eglise et les Pères rendent gloire à Marie : " Salut, ô bouche toujours éloquente des apôtres, ô solide fondement de la foi, rempart inébranlable de l'Eglise (Ex hymno Græcor) ; salut, ô vous par qui Nous avons été inscrits au nombre des citoyens de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique (saint Jean Duns. " Or, in annunc, Dei gen.") ; salut, source divine, grâce à laquelle les fleuves de la sagesse divine, roulant les eaux très pures et très limpides de l'orthodoxie, repoussent la foule des erreurs (saint Germ. Cont. " Or, in Deip. præsept. 14). Réjouissez-vous, parce-

que seule vous avez détruit toutes les hérésies dans le monde entier. ” (M. off. B. M. V.)

La grande part qu'a eue et qu'a la Sainte Vierge dans le règne, dans les luttes et dans les triomphes de la foi catholique, met en lumière la volonté divine à Son égard et doit inspirer une douce espérance à tous les hommes de bien, en ce qui concerne la réalisation de leurs vœux communs.

Il faut avoir confiance en Marie, il faut prier Marie. Que la profession d'une même foi maintienne les âmes dans la concorde, que le lien d'une parfaite charité réunisse les volontés, ce sera là pour la Religion une gloire nouvelle et ardemment souhaitée. Marie pourra, par sa vertu, mener à bien ce vœu.

Comment ne voudrait-Elle pas faire en sorte que les nations dont son Fils unique a demandé ardemment à Dieu le Père l'union étroite, qu'Il a appelées par un même baptême au même héritage salutaire acquis à un prix immense, se dirigent unanimement vers “ Son admirable lumière ? ” Comment ne voudrait-Elle pas déployer Sa bonté et toute Sa providence pour soulager sur ce point les longs soucis de l'Église Epouse du Christ, pour réaliser parmi les familles chrétiennes le bienfait de l'unité qui est le fruit insigne de Sa “ maternité ? ”

L'espérance de voir bientôt se réaliser cet heureux résultat semble confirmée par la croyance et la confiance qui s'affermissent dans les âmes pieuses : que Marie sera le lien béni, à la fois doux et fort, grâce auquel tous ceux qui aiment le Christ, de quelque nation qu'ils soient, deviendront un seul peuple, un

peuple de frères, obéissant comme à un Père commun, au Vicaire de Jésus sur la terre, au Pontife romain.

Ici Notre esprit vole de lui-même vers les magnifiques exemples de l'antique unité, et dans Notre âme revit le souvenir du grand concile d'Ephèse. Le souverain accord de foi qui réunissait alors dans une même communion l'Orient et l'Occident, se manifesta là avec une puissance et un éclat singuliers ; lorsque les Pères eurent sanctionné régulièrement le dogme d'après lequel " la Sainte Vierge est la Mère de Dieu ", la nouvelle de ce fait, se répandant à travers la cité, transportée d'une sainte joie, remplit le monde chrétien tout entier d'une même magnifique allégresse.

Aussi nombreux sont les motifs qui viennent appuyer Notre confiance en la Vierge puissante et très bonne, pour ce qui concerne la réalisation de Nos désirs, aussi nombreuses sont les raisons qui doivent exciter le zèle des catholiques à prier Marie. Qu'ils considèrent, en leur âme, combien cette piété est belle, combien elle sera certainement agréable à cette même Vierge !

Jouissant, comme ils le font, de l'unité de la foi, ils montrent ainsi qu'ils estiment grandement, à juste titre, ce précieux bienfait, et qu'ils veulent le conserver avec soin. D'autre part, ils ne peuvent manifester leur affection fraternelle envers leurs frères séparés d'une façon plus excellente qu'en faisant tous leurs efforts pour les aider à reconquérir le plus précieux de tous les biens.

Or, cette affection fraternelle, qui se manifeste si puissante dans toute l'histoire de l'Eglise, a toujours demandé sa force surtout à la Mère de Dieu, comme à Celle qui peut le mieux procurer la foi et l'unité. C'est Elle que saint Germain de Constantinople priait en ces termes : " Souvenez-vous des chrétiens qui sont vos serviteurs, appuyez les prières de tous, aidez les espérances de tous, fortifiez la foi, réunissez toutes les Eglises. " (Or. hist. in dorm. Decip.) Telle est encore la prière des Grecs à Marie : " O Vierge très pure, vous à qui il a été donné d'approcher sans crainte de votre Fils, ô Vierge très sainte, priez-le d'accorder la paix au monde, d'inspirer le même esprit à toutes les Eglises et tous nous vous glorifions. " (Men. V mai).

Un nouveau motif Nous permet d'espérer que Marie écoutera favorablement les prières que Nous lui adresserons en faveur des nations dissidentes : ce sont les grands mérites qu'ont eus à son égard ces Eglises, et en particulier celles d'Orient. Elles ont contribué beaucoup à répandre son culte. Dans leur sein, Sa gloire a trouvé des appuis et des défenseurs, puissants par leur autorité et par leurs écrits, des panégyristes remarquables par l'ardeur et en même temps par la suavité de leur éloquence " ; des impératrices chéries de Dieu " (saint Cyrill. Alex. " De fide, ad Pulcher. et soror. reg.") ont imité l'exemple de la Vierge très pure, ont fait d'elle l'objet de leur munificence ; des temples et des basiliques où on lui rendait un culte royal ont été élevés.

Nous voulons citer ici un fait qui ne s'écarte pas de Notre sujet, et qui est glorieux pour la sainte Mère de Dieu.

(A suivre)

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Basilique de la Nativité.—Historique (FIN).—Troisième Tableau (1).—Le troisième fragment appartenait au tableau de l'Ascension, dont la partie supérieure a disparu. On y voit les onze apôtres, portant la barbe et non nimbés, partagés en deux groupes et regardant le ciel. Au centre, la Vierge, nimbée, les mains levées. De chaque côté de la Mère de Dieu, deux anges drapés comme les apôtres, mais imberbes, avec des ailes et un nimbe, s'adressant aux deux groupes. Auprès de l'un, on lisait autrefois ces paroles : VIRI GALILEI QUID STATIS ASPICIENTES IN CÆLUM. Auprès de l'autre : HIC IHS QUI ASSUMPTUS EST SIC VENIET QUEM AD MODUM VIDISTIS EUM.

Le sol est arrondi comme un dôme, de manière à indiquer que la scène se passe au sommet d'une montagne.

(1) Également au-dessus du passage.

Un dernier fragment peu considérable se trouve dans le transept méridional ; il provient de la Transfiguration et représente le prophète Elie. Du temps du Père Quaresmius, le tableau était complet : on voyait le sommet de la montagne, les trois apôtres, Pierre, Jacques et Jean, le Christ entouré des deux prophètes, avec les inscriptions : HELIAS IHS CHS MOISFS ; et au-dessus : TRANSFIGURATIO DNI.

Toutes ces Mosaïques sont exécutées avec grand soin, sur fond d'or. Elles sont fort supérieures aux peintures romaines du XIIe siècle, telles que nous les connaissons par les rares monuments de l'Occident.

Ces détails ont déjà été signalés comme caractérisant les Mosaïques de la nef. En effet, comme facture, elles m'ont paru semblables à celles que nous venons de décrire. Pour ma part, je n'hésite pas à les considérer toutes comme contemporaines.

Dans le chœur, il ne reste plus rien : toutes les Mosaïques décrites par Quaresmius (1) ont complètement disparu. Un seul petit fragment subsiste dans l'abside : il provient d'une longue inscription bilingue, en cinq lignes, qui occupait tout le pourtour de l'hémicycle, à quelques mètres du sol."

M. de Vogüé a traduit ici cette inscription, donnée en entier par Quaresmius, mais avec de légères corrections que le savant archéologue a rectifiées, de la manière suivante : " Le présent ouvrage fut achevé par la main d'Ephrem, peintre et mosaïste, sous le règne de l'empereur Manuel Porphyrogénète Com-

(1) Ancien Custode de Terre-Sainte et qui publia sur les Lieux-Saints un savant Ouvrage, en deux gros volumes in-folio, intitulé : *Dilucidatio Terræ-Sanctæ*.

nène, et dans les jours du grand roi de Jérusalem, le Seigneur Amaury et du très saint Evêque de la sainte Bethléem, Monseigneur Raoul, en l'année 6677. Indiction 2." Cette date, continue l'Auteur, d'après le comput grec qui place la naissance de Jésus-Christ en l'année 5508 du monde, correspond à l'année 1169 de l'ère chrétienne, laquelle, en effet, est la 2e de l'Indiction constantinopolitaine.

L'empereur Manuel régna de 1145 à 1180. Amaury, le 5e roi de Jérusalem, de 1163 à 1173 et Raoul fut évêque de Bethléem de 1159 ou 1160 à 1173. Ainsi il y a concordance parfaite entre les différentes parties de l'inscription. La forme des lettres, des abréviations et des ligatures de cette inscription est la même que dans les inscriptions grecques de la nef : c'est une nouvelle raison pour les considérer toutes comme contemporaines et pour attribuer à la même école toute la décoration intérieure de cette splendide Basilique."

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Note sur le supplice de la Croix

Avant d'entreprendre l'étude des instruments du supplice, il est utile de donner quelques détails sur le crucifiement, tel qu'il était pratiqué par les anciens, et sur les circonstances qui l'accompagnaient.

La croix dans l'antiquité.—Il semble qu'avant de présenter la Croix à l'adoration du monde entier, Dieu ait voulu la lui montrer comme l'objet le plus méprisable. Le supplice de la croix, en usage chez la plupart des peuples, les Scythes, les Grecs, les Macédoniens, les Carthaginois, même chez les Germains, très fréquent chez les Romains depuis la fondation de Rome, était spécial pour les esclaves. On l'appliquait quelquefois aux hommes libres, mais alors aux plus vils ou aux plus coupables, comme les voleurs, les assassins, les faussaires. Le caprice des tyrans l'imposa souvent aux séditieux, aux chrétiens et même aux femmes.

Dans ces temps affreux, que l'on devrait connaître davantage, afin de bénir la Providence d'avoir institué le christianisme et délivré l'humanité, on vit des monstres, que pourtant l'histoire admire, se jouer avec une horrible prodigalité de la vie de leurs semblables.

Alexandre le Grand, après avoir pris la ville de Tyr, fit crucifier deux mille habitants.

Flavius Josèphe raconte, dans les Antiquités juives qu'Alexandre, roi des Juifs, fils d'Hircan, à la prise de la ville de Betoma, qui s'était révoltée, ordonna, au milieu d'une orgie, de mettre en croix huit cents habitants de cette ville, et de massacrer sous leurs yeux, avant leur mort, leurs femmes et leurs enfants.

Cléomène, roi de Sparte, fut écorché vif et mis en croix par le fils de Ptolémée.

IV

FAVEURS OBTENUES.

St-Sévère, 20 novembre 1895.

Je, soussigné, Chs. Lamy, demeurant à St-Sévère, déclare que dans le mois de juillet j'ai eu le bras droit cassé par un coup de pied de cheval.

Que malgré que le bras me fût remis, la guérison ne se fit pas, mais qu'il s'est formé une plaie qui distillait assez considérablement. Je craignais beaucoup d'être obligé de me faire couper le bras.

Après avoir souffert jour et nuit pendant quatre semaines, j'ai été en pèlerinage au Cap de la Madeleine demander ma guérison à N.-D. du Saint Rosaire.

Je suis parti en voiture de St-Sévère, dimanche, le 11 d'août. Rendu à Yamachiche, il m'a fallu prendre les chars, car je ne pouvais presque pas endurer la voiture.

En attendant l'arrivée des chars, je dis au Rév. M. Héroux, du Cap, qui me demandait si je souffrais, que mes souffrances étaient si grandes que mes habits d'en dedans étaient mouillés de sueurs.

Arrivé au Cap, je ne pus dormir que peu : à tout moment j'étais éveillé par la douleur.

Le matin, malgré la souffrance, je me rendis au sanctuaire pour faire la sainte Communion et entendre la sainte Messe.

Après avoir eue plusieurs messes, étant dans l'église, je m'aperçus que je ne souffrais plus ; j'en fus étonné, je remuais mon bras sans douleur ! Alors

j'ôtai mon mouchoir qui me tenait le bras en écharpe et je fis aisément un grand signe de croix, chose que je n'avais pu faire depuis quatre semaines, et je me rendis à la sacristie pour donner mon mouchoir à M. Héroux.

Après les offices, je montrai ma plaie aux prêtres ; elle était guérie, j'étais guéri ! Dès le lendemain, je pus reprendre mes travaux, car je suis cultivateur.

Ma guérison est un miracle, j'en suis sûr, et je la dois à N.-D. du Saint Rosaire.

CHARLES LAMY, cultivateur.

St-Sévère, 22 novembre 1895.

Je, Hyacinthe Trahan, curé de St-Sévère, déclare :

1. Que Charles Lamy, mon paroissien, eut le bras fracturé par une ruade de cheval, vers le 15 juillet 1895.

2. Qu'il se fit rebouter son bras par un rebouteur ordinaire ;

3. Qu'une plaie fistuleuse s'est déclarée après le reboutement, menaçant d'amener la nécessité de l'amputation du bras ;

4. Que, lors d'un pèlerinage paroissial au Sanctuaire de N.-D. du T. S. Rosaire, au Cap de la Madeleine, fait sous ma direction le 12 août 1895, après l'office du matin, je visitai la dite plaie fistuleuse et constatai qu'elle était cicatrisée.

5. Que, le lendemain, au témoignage des voisins du dit Charles Lamy, il recommença à travailler aux travaux de sa terre, maniant la fourche et la faux sans difficultés.

6. Que, depuis ce temps, il continue à faire ses travaux sans ressentir aucune douleur.

En foi de quoi j'ai signé le présent témoignage :

H. TRAHAN, curé de St-Sévère.

Cap de la Madeleine, 26 novembre 1895.

Je, soussigné, J. E. Héroux, Ptre, demeurant au Cap de la Madeleine, déclare conforme à la vérité ce que M. Charles Lamy, de St-Sévère, dit dans le témoignage de sa guérison, quant aux deux points qui me concernent. La veille du Pèlerinage, à la gare d'Yamachiche, il me dit qu'il souffrait tellement de son bras malade, que ses habits intérieurs en étaient humides de transpiration.

Je déclare, de plus, qu'il avait alors le bras en écharpe. (Un mouchoir rouge lui servait d'écharpe). Que, le lendemain, vers huit heures du matin, il vint me trouver à la sacristie, et qu'il remuait librement son bras droit. Un épanouissement de bonheur se peignait sur son visage. Alors, il me dit : " M. Héroux, je suis guéri, je suis guéri ! je vous donne " mon mouchoir, faites-en ce que vous voudrez."

J'acceptai le mouchoir en *ex-voto*. En foi de quoi je signe.—J. E. HÉROUX, Ptre.

TROIS-RIVIÈRES.—J'ai obtenu ma guérison au Sanctuaire du Cap. Je souffrais de la dyspepsie depuis *trente ans*. A mon retour chez moi, je sentais déjà du mieux. J'ai continué ma Neuvaine de communions, et j'ai été bien guéri.—LOUIS A.

ST-SÉVERIN DE PROUVILLE.—J'attribue à l'intervention de Notre-Dame du Rosaire l'extinction d'un feu menaçant, la guérison instantanée d'un enfant de 4 mois, et la guérison de mon frère dans le bois, loin de tout secours.—UN AB. F. ST. A.

QUÉBEC.—Guérie presque entièrement au Pèlerinage de 1894, je suis retombée ensuite. J'avais les jambes et les pieds enflés à tel point que je ne pouvais mettre aucune chaussure. Au dernier Pèlerinage, le 1er septembre, j'ai été exaucée. Depuis ce temps, je me trouve, comme je n'ai jamais été. J'ai pu faire ma retraite du Tiers-Ordre qui a duré 8 jours. Deux fois par jour, je montai, à pied, la grande côte du faubourg. A la clôture, j'ai pu suivre tout le parcours de la grande et belle procession des Tertiaires, dans Saint-Sauveur, à l'occasion du Très Saint Rosaire.—
DAME N. MARCOUX.

ST-CUTHBERT.—Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour ma guérison d'une enflure et douleurs à mon genou : elles duraient depuis 14 mois. A mon retour du Pèlerinage au Cap, le 17 septembre, mon genou revint à son état naturel. Je n'ai plus de douleurs et je me mets à genoux, comme autrefois. Vous tous qui souffrez, recourez à cette Mère de Miséricorde !—UNE ABONNÉE.

ST-LUC.—Depuis le mois d'août je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire et d'un mal d'yeux. J'ai fait un pèlerinage à N.-D. du T. S. Rosaire, suivi d'une Neuvaine en son honneur ; après quoi je fus complètement guérie.—M. L. P., institutrice.

Pointe du Lac, 11 novembre 1895.

Monsieur le Gérant,

Veillez donc, s'il vous plaît, inscrire dans les Annales la guérison de Dina Guay, jeune fille de cette paroisse, qui avait des taches blanches sur la langue et une certaine raideur qui lui faisait craindre la paralysie. Aucun remède n'avait pu jusqu'alors, même soulager cette étrange maladie, lorsqu'il lui vint à l'idée de faire une Neuvaine en l'honneur de N.-D. du Rosaire, promettant d'annoncer sa guérison dans les Annales. Et à sa grande joie, avant même la neuvième journée, toute trace de la maladie avait disparu.—E. D.

LOUISEVILLE.—Dame Joseph St-Pierre, de Louiseville, a obtenu la guérison de son enfant âgé de 11 mois par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire.—T. CARON, Ptre.

CENTREVILLE : MIN.—Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue.—Dame PELLÉTIER.

MASKINONGÉ :—Georgiana Bastien a été guérie d'un mal d'yeux très grave, pendant le Pèlerinage de Maskinongé, au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Les parents désirent que cette faveur soit publiée sur les Annales, pour rendre gloire à la bonté de la sainte Vierge.—N. C., Ptre.

ST-SÉVÈRE :—Depuis un an et demi, je suivais le traitement de trois bons médecins, et toujours sans succès. Lorsqu'on annonça le grand Pèlerinage à N.-D. du Cap, du 10 septembre, je sentis en moi-même un irrésistible désir de me joindre aux autres Pèlerins. Mon mari voyant mon état d'extrême faiblesse y con-

sentit malgré lui. Depuis mon retour du Cap, j'ai repris le soin du ménage et de mes nombreux enfants, et je déclare que je suis parfaitement guérie!—Dame M. BAUCLAIR.

GENTILLY :—Amour et reconnaissance à la Reine du Rosaire, pour la guérison d'une maladie de peau obtenue à mon petit garçon par l'usage des *Roses Bénites* : Mme E. E.—TROIS-RIVIÈRES : Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'une névralgie, par l'usage des *Roses Bénites* : A. BÉGIN.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : Guérison de 2 maladies, par l'usage des *Roses Bénites* : UN ABONNÉ.—LOUISEVILLE : Un malade soulagé instantanément dans d'atroces douleurs, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—LORENS : Une faveur obtenue : Dame M.—ST-CUTHBERT : Une guérison d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites* : OLIVINE C.—NEW-BEDFORD, MASS. : Depuis plusieurs mois j'avais un mal de jambe qui me faisait beaucoup souffrir. Après promesse de publication dans les Annales, je fus parfaitement guérie : Dame GEORGES GENDRON.—WARWICK : Plusieurs grandes faveurs obtenues : UNE ABONNÉE.—STE-GERTRUDE : Guérison d'un mal de jambe : X.—MANCHESTER : Dame P. Champoux, guérie d'un mal de reins dont elle souffrait depuis plus de sept mois.—DESCHAMBAULT : Trois petits enfants guéris par l'usage des *Roses bénites* : UNE TERTIAIRE.—ST-ARSÈNE : Une guérison : UN ABONNÉ.—GENTILLY : Act on de grâces pour une 2e guérison : Dame J. O. A. HOULE.—LOUISEVILLE : M. L. G. délivrée d'une peine d'esprit.—STE-SOPHIE :

Plusieurs faveurs : C. C.—TROIS-RIVIÈRES : Action de grâces pour une guérison presque instantanée : Dame P. D.—DAME LOUIS P. souffrait d'une maladie de peau. Elle fit, en juin dernier, le Pèlerinage au Cap, avec les Sœurs Tertiaires ; et elle s'est sentie guérie.—LEWISTON, MAINE : Guérison d'une maladie considérée grave, en faisant une Neuvaine en famille : M. B.—ST-GRÉGOIRE : Dame X. R. remercie la Reine du Rosaire pour l'avoir protégée dans un grand danger et dans une maladie, elle et ses enfants.—STE-ANGÈLE : Prompte guérison d'une petite fille qui souffrait beaucoup d'un doigt qu'elle s'était écrasé.—ST-CUTHBERT : Plusieurs faveurs spirituelles et temporelles obtenues : UNE ABONNÉE.—BÉCANCOUR : Reconnaissance pour plusieurs faveurs : UNE ABONNÉE. TROIS-RIVIÈRES : Merci pour une 2e grâce temporelle : UNE ENFANT DE MARIE.—Une guérison : I. D.—ST-CÉLESTIN : Une guérison : UNE ABONNÉE.—MONTRÉAL : Action de grâces pour une grande faveur : LA FAMILLE C. G. R.—ST-PIERRE LES B. : Une faveur obtenue : Dame J. T.—STE-GERTRUDE : Guérison d'un mal de bras : E. LAVIGUE.—WORCESTER, MASS. : Guérison d'un père de famille décompté par le médecin : UNE TERTIAIRE.—STE-CROIX : Reconnaissance pour une faveur : A. L.—ST-PIERRE LES B. : Guérison d'un mal de dents : UNE ABONNÉE.—ST-GRÉGOIRE : Action de grâce pour plusieurs faveurs ; UNE ABONNÉE.

NOTA.—La longue Liste des Pèlerinages organisés qui se sont rendus à Notre-Dame du Cap, en 1895, Liste publiée dans le Numéro précédent des Annales (Janvier 1896), attire de plus en plus l'attention des

Fidèles sur ce Sanctuaire. Ce mouvement déjà si considérable s'augmentera encore cette année, si nous obtenons l'embranchement de la voie ferrée se raccordant à la Jonction des Piles, à *trois milles* seulement du Cap, avec la grande ligne du Pacifique, rive nord du Fleuve, et surtout si la douce Reine du Rosaire favorise ses vrais dévots par quelques nouveaux et éclatants miracles. Des Pèlerins judicieux, de vénérables Prêtres, des Supérieurs d'ordres religieux nous ont exprimé le désir de connaître l'origine et le vrai motif de cette affluence de Pèlerins, qui va chaque année grandissant, vers le Sanctuaire du Cap. Nous nous proposons de les satisfaire, en temps opportun, en rappelant le *vœu* de l'ancien Curé de la Paroisse, à l'occasion de la construction de la nouvelle église, et la merveille du Pont de Glace et le Prodige du mouvement des yeux de la Statue de la Vierge, observé clairement par plusieurs témoins, et durant un espace considérable, et la mobilité de son visage qui a duré plus de *deux ans*..... . Toutefois nous protestons humblement que nous n'attachons à tout cela qu'une foi purement humaine, et que nous nous soumettons entièrement, à l'avance, le cas donné, aux décisions ultérieures de l'Autorité Diocésaine et au jugement de notre Mère la Sainte Eglise.

(LA RÉDACTION)

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE.

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.